

Panorama de Mayotte

CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES

Données de cadrage

Chef-lieu	Mamoudzou
Superficie	375 km ²
Situation géographique	Océan Indien : La Réunion à 1 500 km, Madagascar à 250 km
Langues parlées	Français, Shimaoré, Shibushi et langues comoriennes
Monnaie	Euro
Statut	Département et région d'outre-mer depuis le 31 mars 2011
Représentation nationale	1 député, 2 sénateurs, 1 représentant au CESE
Représentation de l'Etat	Préfet

Repères historiques : une marche progressive vers la départementalisation

Située à l'entrée Nord du canal du Mozambique, l'île de Mayotte est depuis des siècles un carrefour d'échanges maritimes entre l'Europe et l'Océan Indien.

L'origine du peuplement de Mayotte est encore mal connue. Les premiers peuplements qui dateraient du 8^e siècle seraient des civilisations à la fois bantoue venue de la côte est-africaine et austronésienne (ou proto-malgache) venue d'Indonésie. Au 9^e siècle, l'arrivée dans l'archipel des Comores de marchands arabopersans va générer un bouleversement de l'organisation sociale : le système tribal et matrilineaire hérité des origines africaines laisse place à une organisation reposant sur le sultanat et les principes de l'Islam.

Considérée avant tout comme un port d'escale, Mayotte ne commence à présenter un intérêt pour les Français qu'à la suite de leur perte d'influence sur l'île de France (aujourd'hui l'île Maurice) en 1814. **L'histoire de Mayotte française a débuté au 19^e siècle** lorsque le dernier sultan de Mayotte cède l'île au commandant Passot le 25 avril 1841. La prise de possession officielle de Mayotte par les Français se fera en juin 1843, avec la ratification du Traité de cession de Mayotte. Cette dernière est alors érigée en colonie française. De 1880 à 1912, la France établit son protectorat sur les autres îles de l'archipel des Comores, devenues Territoire d'Outre-mer en 1946.

A l'inverse des autres îles de l'archipel des Comores qui ont réclamé leur indépendance dès les années 1950, **Mayotte a affirmé à de nombreuses reprises son attachement à la France.** En 1974, à la veille de l'indépendance des Comores (obtenue en 1975), la population mahoraise refuse à plus de 60 % le détachement de la métropole. Elle confirmera ce choix à l'occasion du référendum d'autodétermination de 1976, en approuvant à 99,4 % son maintien au sein de la République française en tant que Territoire d'Outre-mer.

En 2001, Mayotte devient Collectivité départementale et, le 29 mars 2009, la population s'est exprimée à 95,2 % en faveur de la transformation de Mayotte en Département et Région d'Outre-mer (DROM). **Le 31 mars 2011, la Collectivité départementale de Mayotte est devenue le "Département de Mayotte"** et exerce désormais les compétences dévolues aux départements d'Outre-mer et aux régions d'Outre-mer.

Le pacte pour la départementalisation de janvier 2009 prévoit une « évolution progressive et adaptée » vers le statut de département. Outre la révision de l'état-civil et la réforme de la justice, cette évolution institutionnelle s'accompagne d'un alignement progressif du SMIG et des prestations sociales sur les niveaux hexagonaux, d'une réforme de la fiscalité et de la création d'un fonds mahorais de développement économique, social et culturel (FMDESC) qui remplacera l'actuel fonds mahorais de développement.

Au niveau communautaire, à l'issue du processus de départementalisation, la France devrait demander à l'Union européenne la transformation de Mayotte -qui fait actuellement partie des PTOM (Pays et Territoires d'Outre-mer)- en région ultrapériphérique (RUP). En effet, le passage au statut de DROM n'entraîne pas automatiquement l'accession au statut de RUP, qui nécessite une décision à l'unanimité des 27 Etats membres de l'UE. Ce statut lui permettrait de bénéficier des fonds structurels européens.

UNE TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE EN COURS

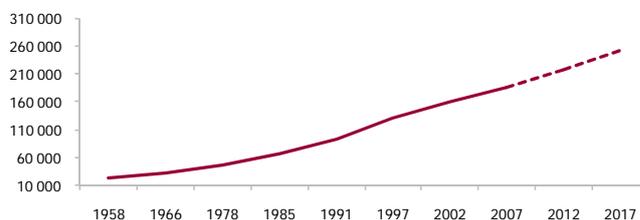
En moins de trente ans, la population mahoraise a été multipliée par quatre. Cet accroissement sensible, qui s'explique à la fois par une natalité très élevée et une immigration marquée, est en repli depuis 1997 mais reste supérieur à celui de La Réunion et à celui des Comores. Ce mouvement est imputable à un important excédent naturel alors que le solde migratoire, largement positif entre 1997 et 2002, est devenu négatif sur la période 2002-2007. La densité de population est, après celle de Maurice, la plus forte de la région. La part de la population de nationalité étrangère atteint 40,7 % en juillet 2007, dont environ un tiers est né à Mayotte.

Indicateurs démographiques

Population en juillet 2007	186 452
Part des moins de 15 ans (%)	44,2
Part des 15-64 ans (%)	53,4
Part des 65 ans ou plus (%)	2,4
Densité de population en 2007 (hab./km ²)	511
Taux annuel moyen de variation de la population 2002-2007	3,1
Taux de natalité - pour 1 000 hab. - 2007	41,2
Taux de mortalité - pour 1 000 hab. - 2007	3,1
Nombre d'enfants par femme - 2007	5,0
Espérance de vie à la naissance H/F - 2004	72/76

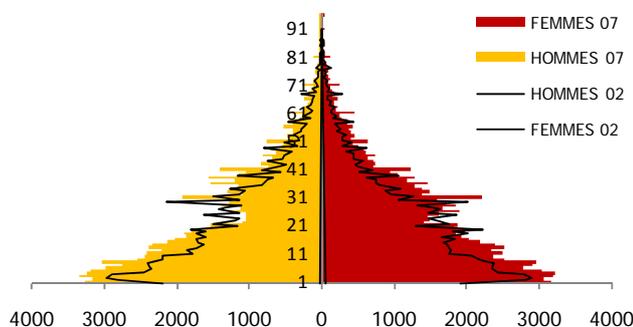
Source : INSEE

Evolution de la population de Mayotte



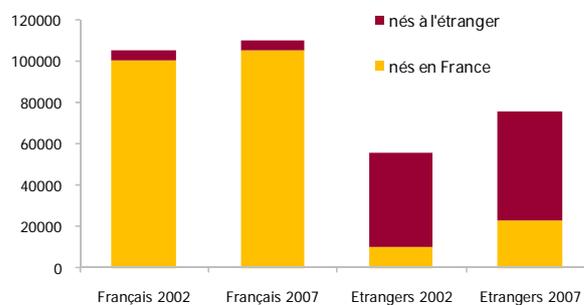
Source : INSEE

Pyramide des âges de la population de Mayotte en 2002 et 2007



Source : INSEE

Population selon la nationalité et le lieu de naissance



Source : INSEE

PANORAMA DE L'ECONOMIE

Principaux indicateurs économiques

PIB en millions d'euros (2005)	910
Taux de croissance du PIB en valeur - moyenne 2001-2005 (%)	10
PIB/habitant en euros	5 200
Taux d'inflation (au 31 décembre 2010 en glissement annuel) %	2,6
Total des importations (en millions d'euros)	377
Total des exportations (en millions d'euros)	5,6
Taux de couverture (%)	1,5
Part du secteur public dans le PIB (2005) %	49

Sources : INSEE, Direction régionale des douanes de Mayotte

En 2005, le produit intérieur brut s'élève à 910 millions d'euros. Il a progressé en moyenne de 10 % par an entre 2001 et 2005. Le secteur institutionnel des administrations publiques est le principal contributeur à la création de richesse à Mayotte, sa valeur ajoutée représentant près de la moitié du PIB. La consommation demeure le moteur de l'économie mahoraise.

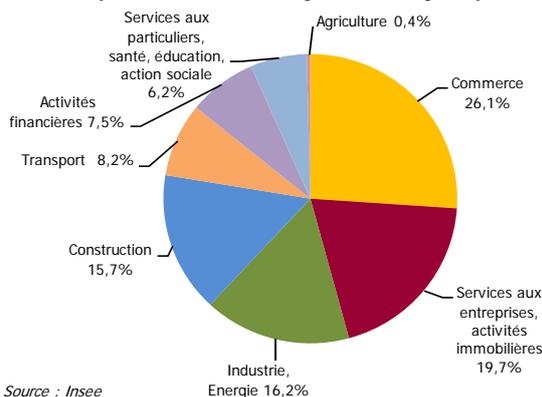
Malgré une croissance très dynamique sur la période 2001-2005, le PIB par habitant reste toutefois cinq fois inférieur à celui de la France entière. Il représente moins du quart du PIB moyen européen, mais plus de huit fois celui des Comores.

Répartition du PIB de Mayotte par emploi final 2005

Dépenses de consommation finale des ménages	59%
Dépenses de consommation finale des administrations	54%
Formation brute de capital fixe	25%
Exportations de biens et services	2%
Importations de biens et services	-40%

Source : INSEE

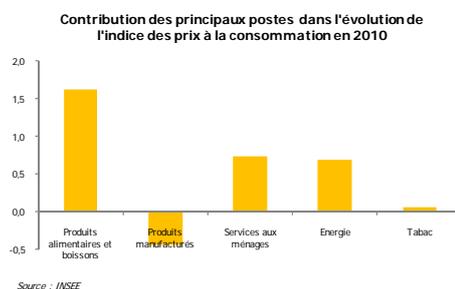
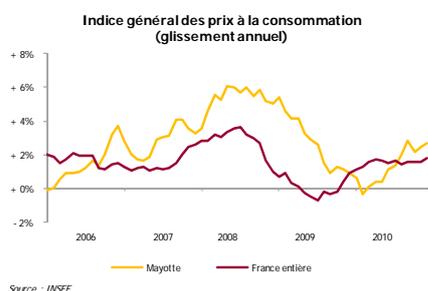
Répartition de la valeur ajoutée de Mayotte par secteur



Source : Insee

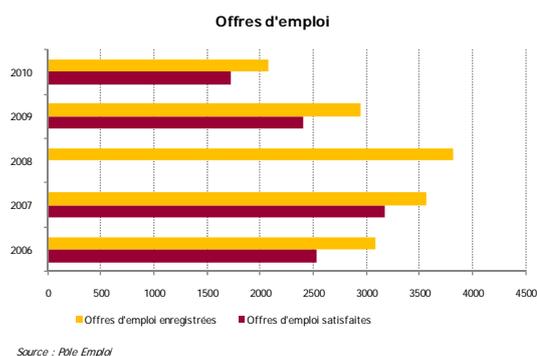
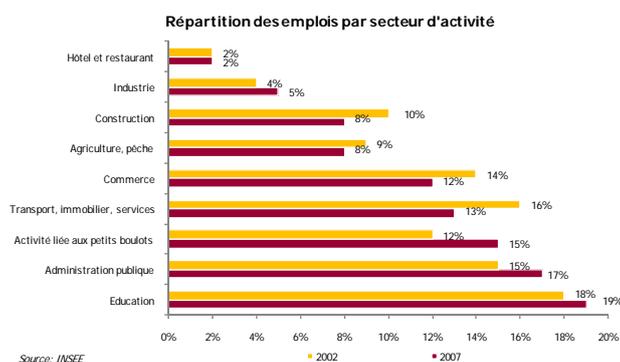
Une évolution des prix volatile

L'indice des prix à la consommation de Mayotte est plus volatile que celui de la France entière. Le développement économique de l'île et l'élévation du niveau de vie ont en partie pour effet d'accroître la demande de biens. Celle-ci associée aux coûts élevés d'acheminement et à l'augmentation des cours mondiaux sont autant de facteurs contribuant à la croissance du niveau général des prix. La variation des prix des produits alimentaires, de l'énergie et des services contribue le plus à l'évolution de l'IPC.



Un marché du travail marqué par la transition vers une société de services

L'emploi à Mayotte est marqué par la mutation d'une société agricole vers une société de services. Les emplois du secteur tertiaire progressent plus rapidement que ceux des secteurs primaire et secondaire. Les administrations publiques constituent le premier employeur de l'île (54 % de l'emploi total), et le secteur privé est en pleine expansion. En 2009, le taux de chômage est estimé à 17,6 %. La faiblesse apparente de cet indicateur est liée aux critères de définition du chômage au sens du BIT, qui génèrent pour Mayotte un très fort « halo » autour du chômage, constitué de 29 300 inactifs souhaitant travailler mais non comptabilisés dans les chômeurs au sens du BIT. Le chômage est essentiellement dû à l'inadéquation entre les besoins et les qualifications.



Une balance commerciale structurellement déficitaire

Les principaux produits importés en 2010 (en milliers d'euros)

Produits alimentaires	85 685
Machines et appareils	77 520
Matériel de transport	33 172
Produits chimiques	31 883

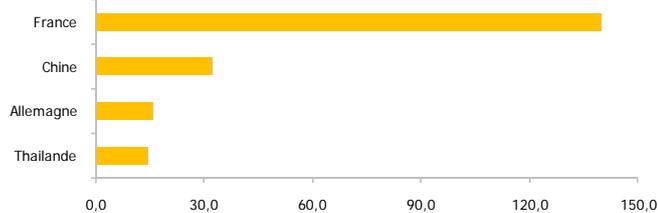
Les principaux produits exportés en 2010 (en milliers d'euros)

Poissons aquacoles	398
Ylang-ylang	236

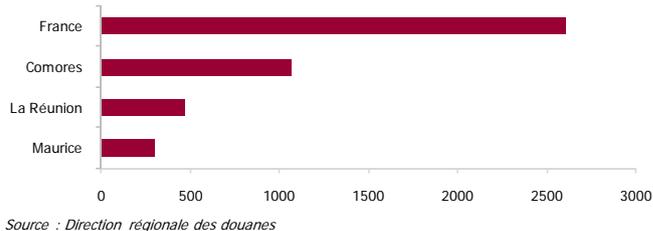
Source : Direction régionale des douanes

Les échanges commerciaux se caractérisent par une prédominance des importations. Le déficit structurel de la balance commerciale s'accroît d'année en année, du fait de la hausse continue des importations, en lien avec l'augmentation du niveau de vie et du taux d'équipement des ménages. La France métropolitaine est le principal partenaire, tant pour les importations que pour les exportations de produits spécifiquement mahorais. Les Comores sont le deuxième client de Mayotte en particulier pour les réexportations.

Les quatre premiers fournisseurs en 2010 (en millions d'euros)



Les quatre premiers clients en 2010 (en milliers d'euros)



LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITE

Le tissu économique mahorais est en grande partie constitué de très petites unités (moins de 5 salariés). Le nombre de « grandes entreprises », celles dont le chiffre d'affaires excède 150 000 euros, est très modeste, à environ 500. Les secteurs du commerce, des transports et des services aux particuliers concentrent 58 % de la valeur ajoutée des grandes entreprises.

Principaux indicateurs sectoriels	2009	2010	Var. 10/09
Importations de ciment (milliers d'euros)	8 991	8 085	-10,1%
Nombre de demandes de permis de construire	1 249	1 280	2,5%
Trafic passager à l'aéroport de Dzaoudzi	256 379	279 932	9,2%
Trafic passager au port de Mayotte	3 094	1 642	-46,9%
Nombre d'établissements*	61	65	6,6%
Nombres de lits	930	1 016	9,2%

Le BTP, secteur stratégique de l'île, en déclin

Le secteur du BTP a été un des moteurs de l'économie mahoraise au cours des dix dernières années avec une activité portée tant par la commande publique (besoins importants en infrastructures) que par la commande privée (croissance démographique et hausse des revenus). Le secteur employait 10 % des effectifs salariés déclarés et représentait près de 16 % de la valeur ajoutée des grandes entreprises. Depuis 2008, l'activité du BTP s'est sensiblement dégradée sous l'effet du ralentissement de la construction et des ventes de logements, et du retard (voire de l'absence) de démarrage des gros chantiers. Avec des carnets de commandes très bas et l'allongement généralisé des délais de paiement -notamment des collectivités locales- qui détériorent la trésorerie, de nombreuses entreprises ont dû réduire leur effectif ou fermer.

Le tourisme, un secteur prometteur

Le tourisme représente en 2010 près de 7 % des entreprises actives de Mayotte et concentre à peine 2 % des effectifs salariés. Malgré le potentiel touristique naturel et culturel de l'île, le tourisme y demeure modeste, en raison de la faiblesse tant qualitative que quantitative des infrastructures d'accueil, d'une promotion encore récente, du coût élevé du transport aérien, du manque de qualification de la main d'œuvre disponible et d'une qualité des prestations se situant en deçà des standards internationaux. Pourtant, le tourisme constitue pour Mayotte l'un des secteurs d'activités présentant le plus grand potentiel de création de valeur ajoutée et d'emploi. Un Schéma directeur d'aménagement touristique pour Mayotte a été mis au point, en vue d'atteindre un objectif de 120 000 à 150 000 visiteurs par an à l'horizon 2020, contre 53 000 actuellement.

LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Cinq établissements bancaires sont installés localement : trois banques commerciales (la Banque française commerciale Océan Indien, la Banque de La Réunion et La Banque Postale) et deux banques mutualistes ou coopératives (BRED-BP, CRCA). S'y ajoute une société financière, la SOREFI. D'autres établissements interviennent directement depuis La Réunion ou la France métropolitaine sans disposer d'une implantation locale.

En dépit d'un contexte encore défavorable en 2010, le système bancaire et financier local a su trouver des réponses adaptées pour continuer à jouer son rôle dans le financement de l'économie mahoraise. La croissance de l'encours sain de crédits en 2009 (+7,3 %) et 2010 (+0,6 %) est toutefois nettement inférieure à celle des années 2007-2008 (supérieure à 30 %). La légère progression enregistrée en 2010 est portée par la résistance de l'investissement des entreprises (dont l'encours progresse de 10,8 %, soit +18,3 millions d'euros) et des crédits à l'habitat des ménages (+15,6 %, soit +16,7 millions d'euros). Ceux-ci résistent en effet à l'essoufflement observé sur les crédits d'exploitation des entreprises (-39 %, soit une diminution de l'encours de 17,2 millions d'euros) et sur l'ensemble des concours aux autres agents (-9 %, soit -6,9 millions d'euros). Pour leur part, les émissions nettes de billets et pièces ont continué de croître à un rythme soutenu (+17 % en valeur après +22 % en 2009), attestant d'une économie dans laquelle la monnaie fiduciaire reste le premier moyen de paiement.

Principaux indicateurs financiers	2009	2010	Principaux indicateurs financiers (en millions d'euros)	2009	2010
Nombre de guichets bancaires	24	25	Crédits octroyés aux entreprises	269,3	267,5
Nombre de distributeurs et guichets automatiques	45	52	Crédits octroyés aux ménages	224,7	237,2
Nombre de comptes ordinaires créditeurs	51 174	52 278	Crédits octroyés aux collectivités locales	156,9	157,2
Nombre de comptes d'épargne à régime spécial	45 237	53 644	Autres crédits	76,2	69,3
Nombre de comptes créditeurs à terme	297	275	Billets émis	386,6	437,1
Nombre total de comptes	96 709	106 200	Billets retirés	321,7	374,9
Taux de bancarisation	48,8%	52,0%			

Source : IEDOM

La commission de surendettement de Mayotte a été mise en place en avril 2007. A ce jour, vingt dossiers de surendettement ont été traités par le secrétariat de la commission, dont quatre en 2010.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de rédaction : V.-R. NUGENT

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer le 29 juillet 2011 – Dépôt légal : juillet 2011 – ISSN 1952-9619